



COMITÉ RÉGIONAL
des PAYS DE LA LOIRE

Comité Directeur du samedi 1 juin 2024 CREPS, La Chapelle-Sur-Erdre

Présents : Pascal, Chantal, Virginie (le matin), Dominique, Isabelle, Bernard, Patrick, Sandrine, Catherine, Frédérique.

Invitées : Marina, Olivier

Excusés : Muriel, Christophe, Denis,

Absent : André.

Début de séance : 09h50

Vie du comité

4601 licenciés, 4489 l'an dernier.

Congé des personnels :

Frédérique : du 29 juin au 14 juillet.

Olivier : du 22 juillet au 16 août.

Anaëlle : du 2 au 30 août.

Anaëlle demande que nous lui fassions un courrier de promesse d'embauche pour l'aider dans sa recherche d'appartement.

FFTA : De plus en plus stricte. Tous les documents doivent être signés, et les demandes sont de plus en plus pointues.

Augmentation de la part de licence du CR

Après comparaison avec les autres comités régionaux, il semblerait que la part demandée aux licenciés ligériens est très inférieure à la part des autres comités régionaux. Avec la diminution des subventions, nous proposerons un nouveau tarif jeune à 18€ et à 20€ pour les adultes à la prochaine assemblée générale.

Statuts et règlement intérieur

Chantal termine les statuts et le règlement intérieur, en conformité avec ceux de la FFTA et les soumettra aux élus avant le prochain Codir.

Site

Le site est prêt. Nouvelle adresse : <https://www.paysdelaloire-tiralarc.fr>

Antonin a besoin d'une photo des élus pour mettre sur le nouveau site. Seuls quelques-uns l'ont envoyée.

Chantal demande aux élus d'aller sur le nouveau site et de lui faire un retour sur ce que l'on peut rajouter.

Validation du vote des arbitres pour le nouveau PCRA

Le vote des arbitres nommant Dominique Saliou PCRA de la Région Pays de la Loire est validé : 6 pour - 2 contre - 1 abstention.

Dominique devra présenter sa candidature au Codir à la prochaine assemblée générale pour être en conformité avec les statuts.

Cooptation de Nathalie Bécu

Nathalie est intéressée pour se présenter lors des prochaines élections et souhaite être cooptée : 5 pour - 1 contre - 3 abstention.

Nathalie est cooptée, nous lui souhaitons la bienvenue et l'inviterons à notre prochain Codir.

Tournoi des sirènes

Il y avait 96 femmes à ce tournoi. Pour rappel, l'année dernière, il n'y en avait eu que 36. Gros succès. Nous avons dû refuser des archères. Il faut réorganiser pour l'an prochain sur 2 jours (8 et 9 mars 2025). La salle est déjà réservée. Une réunion est programmée le 6 juin.

Trésorerie

Ce jour, 8700€ sur le compte courant. 15 600€ sur le livret et 46 000€ sur le livret d'épargne. On attend une subvention de l'ANS de 19 000€. Nous avons perçu 5 000€ de l'Afdas pour Anaëlle. Le dossier d'Anaëlle auprès de la FFTA n'est toujours pas bouclé. À ce jour, il manque toujours des documents.

Les demandes de subventions au Conseil régional en cours : 12 000€ pour le véhicule du Pôle et 12 000€ pour Anaëlle.

En cours également, les subventions demandées pour le haut niveau et le sport pour tous.

Isabelle demande aux formateurs d'arbitres de respecter le protocole obligatoire pour les remboursements de frais : à savoir, la liste d'émargement des formateurs et les justificatifs des dépenses spécifiques pour les formations.

On note la difficulté et la complexité croissante des demandes de subventions ANS.

Prévoir un planning précis de toutes les demandes possibles de subventions auprès des instances partenaires.

Afin qu'Isabelle puisse présenter la comptabilité à jour pour les Codir, il est important de fournir toutes les pièces comptables le plus rapidement possible.

Pour les inscriptions des jeunes du Pôle Espoirs, il est souhaitable d'avoir le barème CREPS et CENS dès juin pour la rentrée de septembre.

Les comptes de l'année seront clôturés au 15 septembre prochain.

Qu'en est-il de l'avance sur frais de 1000€ pour Olivier ?

Il est impératif d'avoir un suivi des stocks des tenues d'arbitres précis (Virginie), ainsi qu'un suivi des stocks des médailles (Frédérique).

Commission discipline

Nous avons à ce jour 4 candidatures toutes de Vendée. Chantal demande à Frédérique de relancer au niveau des 4 autres départements. Faire un mailing individuel. La commission discipline ne peut pas comporter que des vendéens.

Pôle Espoirs et ETR

Le souci rencontré avec un jeune du pôle est en passe d'être réglé.

Bilan sportif

2TNJ, le 3ème dans 15 jours et le championnat de France en juillet. 2 Vendéens sont premiers au classement national en U 15.

Pour nos jeunes du Pôle espoirs : 2 montent en pôle France. 2 quittent le pôle. 4 poursuivent et 4 nouveaux dont un régional externe pour la rentrée. Il y aura donc 5 filles et 3 garçons.

Le problème du kinésithérapeute n'est pas résolu. C'est obligatoire pour la rentrée prochaine. 3 h mensuelles sur 10 mois.

Pour le préparateur mental, le coût est à la charge des familles.

Prévoir une convention spécifique pour les externes.

Une application TAP TARGET est demandée par Olivier pour suivre les jeunes un devis de 340€ par an. Adopté à l'unanimité. Cela peut être pris sur le budget matériel du pôle. Un partenariat serait possible avec la société Arba. Il y aura une réunion le 4 juin.

Dominique et Sandrine prennent en charge l'inventaire des matériels qui peuvent être mis en vente. Achat d'une poignée, 140€. Validé à l'unanimité.

Pascal et Bernard feront l'entretien d'olivier fin août.

ETR

On garde 30€ de l'heure plus indemnités kilométriques pour les intervenants extérieurs et on travaille sur devis. Marina mettra les tarifs à jours votés et adoptés à l'unanimité dans le guide des formations.

Par manque de communication et de temps, il faudra reprogrammer la session « expertise arc ligérien » à l'an prochain.

Stage arc nu parcours en début octobre. À préparer.

Merci à Angers pour avoir prêté son terrain gracieusement.

Sensibilisation à un stage sport santé.

Au prochain codir, réfléchir sur des stages jeunes et adultes pour améliorer les performances des archers compétiteurs.

Le 3ème TRJ sera rapatrié au CREPS le 29 juin prochain, compte tenu du manque d'inscriptions.

Appel à projet sur les préventions des violences sexuelles et sexistes.

Commissions sportives

Les mandats doivent être tous sur le même modèle. Nous pouvons utiliser le modèle du Tire extérieur. Une trame commune à tous les championnats, ne pas oublier d'intégrer le beursault et le run-archerie pour les récompenses des podiums au championnat de France.

Après le choix du candidat, le responsable des commissions valide ou non les conditions d'organisation des championnats régionaux.

Calendrier hiver : 2 clubs se sont proposés, Daumeray pour l'adulte ou les jeunes et La Baule pour les adultes. Relancer au niveau des clubs, préciser le nombre de cibles.

Envisager la Coupe hiver à la Roche Sur Yon ?

Commission cibles anglaises

Le championnat régional. TAE à Montaigu, 7€ pour les jeunes. 9€ pour les adultes et para. 30 cibles le dimanche. 9 cibles para le samedi avec les jeunes.

Évolution des prix pour les championnats régionaux. Problème de la gestion du greffe au niveau des clubs organisateurs.

Commission para

Catherine gère plutôt tout ce qui est développement. Christophe le côté sportif.

Le 18 mai, il y a eu une réunion à la Fédération, 5 régions étaient représentées.

Nommer les clubs ressources pour les questions qui se posent. Dans le logiciel Résult'arc, il faut cocher la case pour recevoir les paras. Cela entraîne une discrimination, demande d'inverser.

9 régions sur 12 ont fait une formation. Il y a 400 para-archers en France.

Fin de séance. 16h30.

Prochain Codir en présentiel : le 31 août.au CREPS

Le Président,
Pascal Lapkine

La secrétaire générale
Chantal Mora-Tâche

